

### COMPTES CONSOLIDÉS

Compte de résultat consolidé		
	2019.06	2018.06
KMAD		
Chiffre d'affaires	1 814 386	1 958 808
Autres produits de l'activité	-69 230	83 792
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>1 745 156</b>	<b>2 042 600</b>
Achats	-1 425 317	-1 636 189
Autres charges externes	-129 044	-150 199
Frais de personnel	-86 660	-89 911
Impôts et taxes	-28 062	-27 228
Amortissements et provisions d'exploitation	-74 094	-88 273
Autres produits et charges d'exploitation	7 716	754
Charges d'exploitation courantes	-1 735 461	-1 991 046
<b>Résultat d'exploitation courant</b>	<b>9 695</b>	<b>51 554</b>
Cessions d'actifs		205
Résultats sur instruments financiers		-948
Autres produits et charges d'exploitation non courants	665	6 085
Autres produits et charges d'exploitation	665	5 342
<b>Résultat des activités opérationnelles</b>	<b>10 360</b>	<b>56 896</b>
Produits d'intérêts	2 221	1 379
Charges d'intérêts	-3 290	-1 700
Autres produits et charges financiers	1 474	-8 163
<b>Résultat financier</b>	<b>405</b>	<b>-8 484</b>
<b>Résultat avant impôts des entreprises intégrées</b>	<b>10 765</b>	<b>48 412</b>
Impôts sur les bénéfices	-15 714	-24 801
Impôts différés	10 139	11 118
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>5 190</b>	<b>34 729</b>
Intérêts minoritaires	154	-1
<b>Résultat net - Part du groupe</b>	<b>5 036</b>	<b>34 730</b>

Etats de la situation financière		
Actif (En KMAD)	Exercice 06.2019	Exercice 2018
Immobilisations incorporelles	4 174	5 017
Immobilisations corporelles	1 338 136	1 391 104
Immobilisations en droit d'usage	55 441	-
Autres actifs financiers	39 978	39 992
Impôts différés actifs	148 645	149 329
<b>Actifs non-courants</b>	<b>1 586 374</b>	<b>1 585 442</b>
Autres actifs financiers courants	-70	-70
Stocks et en-cours	867 977	815 139
Créances clients	844 482	903 075
Autres débiteurs courants	147 923	184 583
Trésorerie et équivalent de trésorerie	61 280	443 529
Actifs courants	1 921 592	2 346 256
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>3 507 966</b>	<b>3 931 688</b>
<b>Passif (En KMAD)</b>	<b>Exercice 06.2019</b>	<b>Exercice 2018</b>
Capital	390 000	390 000
Primes d'émission et de fusion	1 604	1 604
Réserves	1 497 147	1 537 178
Résultats net part du groupe	5 036	12 812
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère	1 893 787	1 941 584
Intérêts minoritaires	1 636	1 561
<b>Capitaux propres de l'ensemble consolidé</b>	<b>1 895 423</b>	<b>1 943 155</b>
Provisions non courantes	73 851	93 851
Avantages du personnel	104 300	100 270
Dettes financières non courantes	55 354	-
Impôts différés passifs	259 237	267 448
Autres créditeurs non courants	27 123	28 437
<b>Passifs non courants</b>	<b>519 865</b>	<b>480 006</b>
Provisions courantes	44 755	47 479
Dettes financières courantes	19 805	269 692
Dettes fournisseurs courantes	677 870	856 432
Autres créditeurs courants	350 248	324 934
<b>Passifs courants</b>	<b>1 092 678</b>	<b>1 498 537</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 612 543</b>	<b>1 988 543</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF</b>	<b>3 507 966</b>	<b>3 931 688</b>

Etat des flux de trésorerie consolidé		
En KMAD	Exercice 2019.06	Exercice 2018.06
Résultat net de l'ensemble consolidé	5 190	34 729
Ajustements :		
Elim. des amortissements et provisions	55 475	79 606
Elim. des profits / pertes de réévaluation (juste valeur)	-	948
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution	-	-205
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	60 665	115 078
Elim. de la charge (produit) d'impôt	5 575	13 683
Elim. du coût de l'endettement financier net	3 290	1 700
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	69 530	130 461
Incidence de la variation du BFR	-395 733	-475 729
Impôts différés	-	-
Impôts payés	-15 714	-24 801
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	-341 917	-370 069
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-15 014	-3 648
Variation des autres actifs financiers	14	21
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	207
Intérêts financiers versés	-3 290	-1 700
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-18 290	-5 120
Variations de dettes résultant de contrats location	-5 431	-
Dividendes payés aux actionnaires de la mère	-50 310	-
Variation des comptes courants associés	37 524	536
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-18 217	536
Incidence des changements de principes comptables	246 062	-
Variation de la trésorerie	-132 362	-374 653
Trésorerie d'ouverture	173 837	331 614
Trésorerie de clôture	41 475	-43 039
Variation de la trésorerie	-132 362	-374 653

Etat du résultat global consolidé		
En millions de dirhams	Exercice 2019.06	Exercice 2018.06
Exercice du 1 <sup>er</sup> Janvier au 30 Juin		
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>5,2</b>	<b>34,7</b>
Autres éléments du résultat global (bruts d'impôts)		
Ecart de conversion des activités à l'étranger		
Pertes et profits relatifs à la réévaluation des Actifs financiers disponibles à la vente		
Partie efficace des produits ou pertes sur instruments de couverture de flux de trésorerie		
Variation de la réserve de réévaluation des immobilisations		
Ecarts actuariels sur les obligations des régimes à prestations définies		
Impôt sur le résultat sur les autres éléments du résultat global		
Quote Part des autres éléments du résultat global dans les entreprises associées		
Autres éléments du résultat global nets d'impôts		
<b>RÉSULTAT GLOBAL TOTAL DE L'ANNEE</b>	<b>5,2</b>	<b>34,7</b>
Dont Intérêts minoritaires	0,2	-0,0
<b>Résultat net - Part du Groupe</b>	<b>5,0</b>	<b>34,7</b>

Tableau de variation des capitaux propres consolidés							
En KMAD	Capital	Primes d'émission, de fusion et d'apport	Réserves	Résultat de l'exercice	Capitaux propres Part du groupe	Intérêt minoritaire	TOTAL
Situation à l'ouverture de l'exercice 2018.12	390 000	1 604	1 497 216	43 723	1 932 543	1 644	1 934 187
Affectation du résultat de l'exercice N-1			43 723	-43 723	-	-	-
Dividendes versés							-
Changement de méthodes comptables			-2 849		-2 849	-88	-2 937
Part du groupe dans le résultat				12 812	12 812		12 812
Gains et pertes actuariels			-		-	-	-
Autres mouvements			-912		-912	5	-907
Situation à la clôture de l'exercice 2018.12	390 000	1 604	1 537 178	12 812	1 941 594	1 561	1 943 155
Affectation du résultat de l'exercice N-1			12 812	-12 812	-	-	-
Dividendes versés			-50 310		-50 310		-50 310
Changement de méthodes comptables						-78	-78
Part du groupe dans le résultat				5 036	5 036	153,66	5 190
Gains et pertes actuariels							-
Autres mouvements			-2 534		-2 534		-2 534
Situation à la clôture de l'exercice 2019.06	390 000	1 604	1 497 147	5 036	1 893 787	1 636	1 895 423

#### PASSIFS EVENTUELS

Sonasid a fait l'objet de contrôle fiscal portant sur les exercices 2015 à 2018. Ce contrôle n'a pas encore été dénoué à la date de clôture et aucune notification n'a été reçue à date. A ce titre, d'éventuels redressements pourront être constatés.

## COMPTES CONSOLIDÉS

### RESUME DES NOTES AUX COMPTES CONSOLIDES

#### 1. Référentiel comptable retenu :

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et conformément aux dispositions de l'article 6, paragraphe 6.2 de la circulaire n°06/05 de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) du 13 octobre 2005, les états financiers consolidés du Groupe Sonasid sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 30 Juin 2019 et telles que publiées à cette même date.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les principales règles et méthodes comptables du Groupe sont décrites ci-après.

#### 2. Bases d'évaluation

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux principes édictés par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes ci-après.

#### 3. Utilisation d'estimations et hypothèses

L'établissement des états financiers consolidés, en conformité avec les normes comptables internationales en vigueur, a conduit le Groupe à faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les états financiers et les notes les accompagnants.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur l'évolution des engagements envers les salariés, les immobilisations corporelles, les stocks, les impôts différés et les provisions.

#### 4. Principes et périmètre de consolidation

##### 4.1 Principes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif de fait ou de droit sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Un investisseur contrôle une entité faisant l'objet d'un investissement lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité faisant l'objet d'un investissement et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

L'investisseur contrôle une entité faisant l'objet d'un investissement si et seulement si tous les éléments ci-dessous sont réunis :

- il détient le pouvoir sur l'entité faisant l'objet de l'investissement;
- il est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité faisant l'objet d'un investissement ;
- il a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité faisant l'objet d'un investissement de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient

Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse. Conformément aux dispositions des IFRS, il n'y a pas d'exemption au périmètre de consolidation du Groupe.

Toutes les transactions intragroupe, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale ou intégration proportionnelle sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...).

Les résultats des cessions internes réalisées avec les sociétés mises en équivalence sont éliminés dans la limite du pourcentage d'intérêt du Groupe dans ces sociétés.

Toutes les sociétés du Groupe sont consolidées à partir de comptes arrêtés au 30 Juin 2019.

##### 4.2 Périmètre de consolidation

	30 JUIN 2019			31 DÉCEMBRE 2018		
	% D'INTÉRÊT	% de contrôle	Méthode	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode
SONASID	100%	100%	IG	100%	100%	IG
LONGOMETAL ARMATURE	96,93%	96,93%	IG	96,93%	96,93%	IG

#### 5. Principales règles et méthodes comptables :

##### 5.1 Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique ou de fabrication initial, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Les intérêts financiers des capitaux utilisés pour financer les investissements, pendant la période précédant leur mise en exploitation, sont partis intégrants du coût historique.

Les coûts d'entretien courants sont comptabilisés en charges de la période à l'exception de ceux qui prolongent la durée d'utilisation ou augmentent la valeur du bien concerné qui sont alors immobilisés.

Les amortissements sont pratiqués en fonction des durées d'utilisation (durée d'utilité).

Le mode d'amortissement retenu par le Groupe est le mode linéaire. L'ensemble des dispositions concernant les immobilisations corporelles est également appliqué aux actifs corporels détenus par l'intermédiaire d'un contrat de location financement.

A chaque date de clôture, le Groupe revoit les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des immobilisations corporelles et adapte les plans d'amortissement de façon prospective en cas de variation par rapport à l'exercice précédent.

##### 5.2 Stock

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur nette de réalisation.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou aux coûts de production encourus pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent. Ces derniers comprennent, sur la base d'un niveau normal d'activité, les charges directes et indirectes de production. Les coûts de revient sont généralement calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour achever les produits et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

##### 5.3 Avantages du personnel

Les engagements du Groupe au titre des régimes de couverture maladie à prestations définies et des indemnités de fin de carrière sont déterminés, conformément à la norme IAS 19, sur la base de la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte des conditions économiques propres à chaque pays (essentiellement le Maroc pour le Groupe). Les engagements sont couverts par des provisions inscrites au bilan au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés. Les provisions sont déterminées de la façon suivante :

- la méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetés (« projected unit credit method ») qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs...
  - Le groupe comptabilise immédiatement la totalité des écarts actuariels en OCI car cela est requis par la norme IAS 19R
- Les primes versées à l'occasion de la remise des médailles du travail pendant toute la période de travail des salariés font l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte des probabilités que les salariés atteignent l'ancienneté requise pour chaque échelon et est actualisée.
- Les indemnités de départ en retraite font également l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte de la probabilité de la présence des salariés dans le Groupe, à leur date de départ en retraite. Cette provision est actualisée.

#### 5.4 Impôts différés

Le Groupe comptabilise les impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception de :

- la comptabilisation initiale du goodwill, ou ;
- la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui :
  - n'est pas un regroupement d'entreprises; et
  - au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable (perte fiscale).

Les taux d'impôt retenus sont ceux votés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice en fonction des juridictions fiscales.

Le montant d'impôts différés est déterminé pour chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit imposable futur déterminé avec suffisamment de précision sera dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt exigible si, et seulement si, cette entité :

- a) un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés ; et
- b) a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt différé si, et seulement si, cette entité :

- a) un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible; et
- b) les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

Ainsi, les soldes nets d'impôts différés sont déterminés au niveau de chaque entité fiscale.

#### 5.5 Provisions

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation légale ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources, sans contrepartie attendue, nécessaire pour éteindre cette obligation et pouvant être estimée de façon fiable. Les montants comptabilisés en provisions tiennent compte d'un échéancier de décaissements et sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif. Cet effet est comptabilisé en résultat financier.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées dès lors que le Groupe a établi un plan formalisé et détaillé dont l'annonce a été faite aux parties concernées. Lorsqu'une obligation légale, contractuelle ou implicite rend nécessaire le réaménagement de sites, une provision pour frais de remise en état est comptabilisée en autres charges d'exploitation. Elle est comptabilisée sur la durée d'exploitation du site en fonction du niveau de production et d'avancement de l'exploitation dudit site. Les coûts engagés pour limiter ou prévenir des risques environnementaux et engendrant des avantages économiques futurs, tels que l'allongement des durées de vie des immobilisations, l'accroissement de la capacité de production et l'amélioration du niveau de sécurité, sont immobilisés. Lorsque le Groupe estime qu'il a une obligation légale ou implicite liée à un risque environnemental dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressource, une provision correspondant aux coûts futurs estimés est comptabilisée sans tenir compte des indemnités d'assurance éventuelles (seules les indemnités d'assurance quasi certaines sont comptabilisées à l'actif du bilan). Lorsque le Groupe ne dispose pas d'un échéancier de reversement fiable ou lorsque l'effet du passage du temps est non significatif, l'évolution de ces provisions se fait sur la base des coûts non actualisés. Les autres coûts environnementaux sont comptabilisés en charges de la période où ils sont encourus.



**EY**  
Building a better working world

37, Bd Abdellatif Benkaddour  
20050 Casablanca  
Maroc

Aux Actionnaires de la société  
**SONASID S.A.**  
Route nationale n° 2  
El Araoui – BP 551  
Nador



**Deloitte.**  
Deloitte Audit  
288, Boulevard Zerkouni  
20000 Casablanca

**ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DE LA SITUATION INTERMEDIAIRE CONSOLIDEE DU GROUPE SONASID AU 30 JUIN 2019**

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire des comptes consolidés de la société SONASID S.A. et de sa filiale (Groupe SONASID) comprenant l'état de la situation financière consolidé, le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, l'état des variations des capitaux propres consolidés, le tableau des flux de trésorerie consolidé et une sélection des notes annexes au terme du semestre couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2019. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 1.895.423 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 5.036.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SONASID S.A. et de sa filiale (Groupe Sonasid) arrêtés au 30 juin 2019, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'information donnée dans l'état des passifs éventuels qui fait état du contrôle fiscal dont la société SONASID S.A. fait l'objet et portant sur la taxe sur la valeur ajoutée, l'impôt sur le résultat ainsi que l'impôt sur les revenus pour la période 2015 à 2018.

Casablanca, le 20 septembre 2019

Les Commissaires aux Comptes



**ERNST & YOUNG**  
S.A. à R.L.  
37, Bd Abdellatif Ben Kaddour  
Casablanca -  
T: (021) 527 65 78 80 Fax: (021) 522 38 42 26

**Hicham Diouri**  
Associé



**Deloitte Audit**  
Bd Sidi Mohammed Ben Abdallah  
288, Boulevard Zerkouni  
Casablanca -  
T: (052) 77 37 38 Fax: (052) 77 37 47

**Sakina Bensouda Korachi**  
Associée

Le rapport financier semestriel du Groupe Sonasid au 30 juin 2019 est mis à votre disposition sur le site internet de Sonasid, à l'adresse suivante : [www.sonasid.ma](http://www.sonasid.ma)